

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition 2018 pour l'année 2019 suivant le tableau ci-dessous.

Taxes	Bases 2017	Bases 2018 notifiées	Evolution bases	Taux 2018	Proposition Taux 2019	Produit attendu 2019
Taxe habitation	12 425 000	13 056 000	5.08%	12.06 %	12.06 %	1 574 554
Foncier bâti	7 813 000	8 050 000	3.03%	12.52 %	12.52 %	1 007 860
Foncier non bâti	120 700	118 400	-1.91%	40.49 %	40.49 %	47 940
TOTAL						2 630 354

FRAIS DE CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS

La police municipale est périodiquement confrontée à la problématique de la divagation des animaux sur le territoire de la commune. En cas de divagation sur la voie et les espaces publics, le maire peut dresser un procès-verbal pour infraction au code pénal et le transmettre au Procureur de la République. La capture des animaux trouvés en état de divagation sur le territoire communal et le transport à la SPA sont effectués par les agents communaux sur leur temps d'activité. Concernant la problématique des animaux non pris en charge par la SPA, en divagation sur le domaine public, les agents communaux limitent leur intervention à la mise en sécurité des voies et des espaces publics en parquant l'animal dans l'enclos le plus proche.

Afin de sensibiliser les propriétaires aux risques liés à la divagation des animaux et tenir compte du temps passé par les agents communaux qui doivent assurer le transport, le Conseil municipal a décidé avec 1 CONTRE et 22 POUR de fixer les frais de capture des animaux errants à 50 €.

ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE PORNIC D'EXPLOITER UNE DÉCHETERIE AU LIEU-DIT LA GENIÈRE À LA PLAINE S/MER

Pornic Agglomération Pays de Retz a pour compétence la collecte et le traitement des déchets des 14 communes de son territoire. La communauté d'agglomération compte 6 déchetteries. La présente demande concerne la création d'une nouvelle déchetterie sur la commune de la Plaine sur Mer au lieu-dit la Génrière, en remplacement de celle existante à proximité.

Le projet relève de l'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. L'accès à la déchetterie s'effectuera depuis la route D213 puis la voie communale de desserte « route de la Génrière ». Le site représente une superficie totale de 4,2 ha, toutefois, l'installation sera implantée sur une surface de 2,36 ha, dont 0,78 ha d'espaces verts.

Le projet comprend :

- La création de 15 quais de collecte ;
- La création de locaux en béton :
- Local gardien : 35 m²
- Atelier : 10 m²
- Local DEEE : 50 m²
- Local DMS : 40 m²
- Zone réemploi : 25 m²
- La gestion des eaux,
- La création d'une zone pour la collecte ponctuelle de l'amiante,
- La création d'un garage pour abriter le chargeur à poste sur le site,

- La création d'un local en structure légère (bardage métallique) pour le stockage des huiles,
- La création d'une aire de collecte et de broyage de déchets verts d'une superficie de 1 720 m² pour un dépôt depuis le haut du quai,
- La création d'une aire de collecte et de broyage de déchets verts d'une superficie de 280 m² pour un dépôt au sol,
- La création d'une plateforme gravats d'une superficie de 220 m² (hors zone de manœuvre et d'évolution du chargeur).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur cette demande d'autorisation d'exploiter.

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

- Le 04 avril 2019 : Lyna-Rose PRÉVOST
48 rue des Fauvettes
- Le 29 mars 2019 : Lalie EVEILLARD
75 avenue Foch – Tharon Plage

EMPLOIS SAISONNIERS 2019

Le Conseil municipal a décidé avec 2 ABSTENTIONS et 21 POUR d'autoriser Le Maire à effectuer le recrutement de 32 personnels saisonniers pour 2019



DÉPART D'OLIVIER BALTZ



Olivier Baltz a intégré la colonie des «Mouettes» en février 2000 en qualité de directeur. La commune lui a alors confié la charge du périscolaire et de l'ALSH pendant les vacances. Dans ses missions il a aussi accueilli des classes de mer, des BAFA et des colonies. Mme le Maire, à l'occasion de son départ, a tenu à saluer son engagement au service des enfants de notre ville et à le remercier. Elle a notamment souligné le lien qu'Olivier a su nouer avec le restaurant scolaire et les équipes éducatives des deux écoles, ainsi que tout le travail qui a été fait dans le cadre des rythmes scolaires. Durant 19 ans, la ville a été heureuse de savoir ses enfants dans des mains expérimentées. Le conseil municipal souhaite beaucoup de bonheur à Olivier Baltz dans sa nouvelle entreprise. C'est désormais Laure Thomas qui va gérer le service jeunesse. L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

LES RETZ'CHAUFFEURS

Créée en 2015, l'association est composée de chauffeurs bénévoles qui mettent leur temps et leur véhicule personnel à la disposition des personnes démunies de moyen de transport et n'ayant pas les moyens financiers d'utiliser les services des transports professionnels (taxis, VSL, ambulance, car, LILA à la demande) ni voisin ou famille pouvant les accompagner. L'objet de l'association n'est pas de se substituer aux professionnels du transport, ni à la solidarité familiale ou de voisinage, mais d'apporter une solution lorsqu'il n'y en a plus.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à faire appel à leur service en les contactant au 07 83 86 01 74 ou par email : lesretzchauffeurs@gmail.com. Depuis janvier 2019, des conditions de ressources sont demandées par l'association pour en bénéficier.



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



Le 1er Avril dernier, une trentaine de michelois ont participé à un après-midi d'échanges initié par le CCAS de Saint Michel Chef-Chef à la salle Beauséjour. La municipalité travaille depuis quelques mois sur l'analyse des besoins sociaux des michelois de 75 ans et plus. Un questionnaire à été envoyé à tous les séniors de la commune pour en savoir plus sur leurs besoins dans la vie quotidienne. Trente michelois volontaires ont donc participé à des groupes d'expressions pour permettre à la municipalité de compléter les réponses obtenues par le questionnaire et de l'aider dans l'élaboration de projets. Cet après-midi riche en idées et en discussions sera reconduit le mois prochain.

APPEL À CANDIDATURE : FÊTE DE LA MUSIQUE 2019



La Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef organise sa fête de la musique le samedi 22 juin 2019. Les groupes intéressés peuvent envoyer leur candidature avant le 26 avril 2019

Pour plus d'informations, contacter le service animations-communication au 02 40 64 99 99 ou par mail à communication@stmichelchefchef.fr

NOUVEAU LOGO SUR LES VÉHICULES DE LA VILLE



Le nouveau logo est arrivé, vous le croiserez sans doute prochainement sur l'un des véhicules de la municipalité !

OPÉRATION BROYAGE

La mairie organise, en partenariat avec L'APROMIT, association des propriétaires fonciers, une opération de broyage des déchets verts. Chacun peut venir avec ses déchets (branchages, coupes de haies, bois de taille avec un diamètre inférieur à 10 cm,...) et repartir gratuitement avec son broyat. Les herbes, ronces, écorces et souches avec racines ne sont pas acceptées.

L'opération aura lieu le **samedi 13 avril de 9h à 13h, chemin du Puits Martin, à Saint-Michel-Chef-Chef**. Pour plus d'infos, merci de contacter l'accueil de la mairie.

EXPO PHOTO : JACKY POIRIER



Du 16 avril au 17 mai, Jacky Poirier expose ses clichés dans le hall de la Mairie.

Passionné de photographie depuis plus de 10 ans, il vient nous faire partager une sélection dont une grande partie a été réalisée à Saint Michel et Tharon, ainsi que dans les environs.

● PAROLE À LA MINORITÉ

Que se passe-t-il à la mairie de St Michel Chef Chef/ Tharon Plage ?

Depuis plusieurs mois, de nombreux agents municipaux ont quitté la Mairie.

L'ambiance au travail se serait-elle dégradée ?

Pas moins de 8 agents communaux avec des postes à responsabilité ont pris la décision, en peu de mois, de quitter notre commune pour aller travailler soit dans des entreprises privées, soit se lancer dans un projet personnel, soit vers d'autres collectivités territoriales.

La version officielle de Mme Le Maire sur le sujet est que les conditions financières octroyées dans le privé n'auraient pas pu être proposées en interne.

Est-ce la seule raison qui pousse des agents du public à aller vers des entreprises du privé ?

Est-ce que la majorité municipale se voilerait la face sur le sujet du bien-vivre au travail ?

Un sujet qui est d'actualité dans de nombreuses entreprises.

La version non officielle est que les conditions de travail se sont bel et bien dégradées.

Les agents en place osent partir du secteur public, et perdre leurs avantages pour un mieux vivre au travail.

C'est la triste réalité que nous subissons.

Depuis des mois, une politique drastique, déshumanisée, infantilisée a été mise en place.

Certes, il faut accepter le monde moderne, ET SAVOIR évoluer. Le principal est toujours d'accompagner de manière humaniste les changements qui jalonnent le parcours professionnel de beaucoup d'entre nous.

Si rien ne change très rapidement des départs sont encore prévisibles.

● RÉPONSE DE LA MAJORITÉ

Depuis le début de la mandature, nous avons fait l'objet d'attaques systématiques de la minorité dans l'espace qui leur est réservé tous les mois dans le chef hebdo. Nous avons fait le choix, depuis 2014, de ne pas répondre à ces allégations polémiques et souvent de mauvaise foi.

Devant le contenu du texte ci-joint, nous avons décidé de répondre aujourd'hui car le sujet concerne directement nos agents et laisse entendre, sans la moindre preuve, qu'une mauvaise ambiance règnerait à la mairie, ce qui justifierait les départs de certains fonctionnaires.

En effet, plusieurs départs en cette dernière année de mandature, ont été annoncés, départs que nous regrettons car les agents concernés, avec qui nous avons travaillé pendant 5 ans, nous ont donné entière satisfaction et si certains ont été cooptés par des entreprises privées, c'est précisément pour leurs compétences.

Le marché du travail dans le pays de Retz est favorable en ce moment et les entreprises sont en recherche de personnel. Il est donc normal que plusieurs agents soient sollicités ou profitent d'une opportunité pour créer leur propre entreprise.

Les entreprises privées proposent des rémunérations plus attractives en raison de tensions sur certains métiers, et des marges de manœuvre que les collectivités ne possèdent pas.

Rappelons que le statut de la fonction publique permet une mise en disponibilité qui peut durer 10 ans. Trois agents ont choisi cette option. Ils ne perdent aucun avantage puisqu'ils peuvent réintégrer les collectivités territoriales. Un seul a quitté la fonction publique pour créer son entreprise.

Pour les deux agents qui ont fait le choix d'une mutation, l'évolution de carrière dans la fonction publique implique une certaine mobilité, afin d'enrichir leurs connaissances, mais aussi d'accéder aux grades supérieurs. Les remplacements nécessaires ont été effectués et font le bonheur de personnes qui étaient en recherche d'emploi ou en demande de mutation.

Telle est la réalité, tout le reste n'est que polémique.

● PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE : LA CAMPAGNE DE LUTTE 2019



Cette année encore, POLLENIZ va organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du **CHÊNE**.

Responsables de réactions allergiques parfois graves en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du chêne occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

En mai et juin, l'entreprise interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles. Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringe), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention doivent **s'inscrire auprès de leur mairie avant le 29 avril 2019**.

Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter POLLENIZ au 02 40 36 83 03 ou consulter le site www.polleniz.fr

● CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES



Samedi 20 avril à 15h30, l'Association des Commerçants et Artisans (A.C.A.) organise une chasse aux œufs au Bois Roy.

Les enfants devront « fouiner », chercher dans le Bois Roy pour remplir leur panier ! Animation gratuite pour les enfants avec goûter offert.

Lieu du rdv : entrée principale du Bois Roy, Avenue du Commandant l'Herminier. Pas de réservation.

**PROJECTION DU FILM : SEULE À MON MARIAGE
EN AVANT-PREMIERE EN PRESENCE DE L'ACTRICE**

Samedi 13 À 21H - (2h01) Drame belge de Marta Bergman avec Alina Serban, Tom Vermeir et Jonas Bloquet Pamela, jeune Rom insolente, spontanée et drôle, s'embarque vers l'inconnu, rompant avec les traditions qui l'étouffent. Elle arrive en Belgique avec trois mots de français et l'espoir d'un mariage pour changer son destin et celui de sa fille..

En avant-première et en présence exceptionnelle de l'actrice Alina Serban avec qui vous pourrez échanger.



CINEMA
Saint-Michel

20 rue du Redois
cinemasaintmichel@orange.fr
www.stmichelchefchef.fr/cinema

Programme festival Au-delà des préjugés

Vendredi 12 avril :

Terra Willy

à 15h30 - (1h30) films d'animation dès 6 ans

The hate U give - (La haine qu'on donne)

à 18h - (2h13) Drame US de George Tillman Jr.

Damien veut changer le monde

à 21h - (1h39) Comédie française de Xavier De Choudens

Samedi 13 avril :

Green Book (vf)

à 15h30 - (2h10) Biopic US de Peter Farrelly

Entre les roseaux (vo)

à 18h - (1h48) Romance LGBT finlandais de Mikko Makela

Seule à mon mariage

à 21h - (2h01) Drame belge de Marta Bergman, avant-première en présence de l'actrice

Dimanche 14 avril :

Petite fabrique de nuages

à 11h : (0h46) Dès 3 ans. Cinq courts-métrages d'animation poétiques pour partir à la conquête du ciel.

Monsieur Link (avant-première)

à 16h : (1h34) Film d'animation avec les voix d'Eric Judor et Thierry Lhermitte.

Ma vie avec John F. Donovan

à 21h : (2h03) Drame canadien de Xavier Dolan

Lundi 15 avril :

Le cochon, le renard et le moulin

à 15h30 : (0h50) Film d'animation dès 3 ans

Jusqu'ici tout va bien

à 18h : (1h30) Comédie française de Mohamed Hamidi

Amal (vo)

à 21h : (1h23) Documentaire égyptien de Mohamed Siam

Mardi 16 avril :

Les invisibles

à 17h : (1h42) Comédie française de Louis-Julien Petit

Les crevettes pailletées (avant-première)

à 21h : (1h40) Comédie française de Cédric Le Gallo



**Plein 6,50€, - de 14ans 4€, réduit 5€
Abonnement de 10 séances : 50 €**

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CLUB PHOTO SAINT PÈRE AU CANOPUS

Du samedi 20 au lundi 22 avril 2019, l'atelier Imagin'Retz de la Maison Pour Tous présente une nouvelle série de photographies prises «au ras du sol». Venez choisir votre photo préférée ! Entrée libre de 10h à 18h à la salle le Canopus, 130 bis boulevard de l'Océan à St Michel Chef-Chef.



ATELIERS DU YOGA DU RIRE

Les prochains ateliers de yoga du rire auront lieu au plan d'eau de la Bernerie-en-Retz dans le cadre de l'association Conscience St Michel Chef Chef, les mercredis 17 avril et 15 mai, à 11h. Les inscriptions peuvent se faire au plus tard le lundi auprès de Dominique au 06 47 54 95 79. Venez également participer à la journée mondiale du yoga du rire le 1er mai de 11h à 12h sur la plage à la Bernerie-en-Retz.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

L'APROMIT organise l'opération «Fleurissons-nous la vie» en promouvant la végétalisation et le fleurissement des pieds de murs et trottoirs. Le but est d'embellir la ville et de réduire l'utilisation de produits nocifs en offrant une alternative au désherbage. Il est encore temps de rejoindre cette initiative. Il vous suffit de récupérer la fiche de demande en mairie ou sur les sites internet de la commune et de l'association. Vous recevrez un sachet de graines offert par l'APROMIT pour démarrer votre fleurissement.



CENTRE LOISIRS ET ANIMATIONS

Le CLA organise des stages de poterie et modelage les 3, 10, 17 et 24 mai et les 7, 14, 21 et 28 juin (2, 4 6 ou 8 journées au choix).

L'inscription coûte 24€ la journée (26€ pour les non adhérents) et se fait avant le 15 avril par mail à clastmich@laposte.net ou à la Maison des Associations, 40 avenue Ernest Chevrier à Tharon.

CRÉATIVE OCÉANE

L'association propose aux jeunes de 7 à 14 ans un après-midi d'activité autour du loisir créatif le mardi 16 avril de 14h à 17h, salle de Jade. Les participants repartiront avec leur création.

L'inscription coûte 10€ et se fait par mail à a.creativeoceane@orange.